



REPUBLIQUE FRANCAISE

**SEANCE PLENIERE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DU 20 septembre 2014
Compte Rendu**

<p>DATE DE LA CONVOCATION 6 septembre 2014</p>	<p>L'an deux mille quatorze Le vingt septembre à seize heures Du Conseil Municipal des Jeunes à la salle Thierry Paris</p>
	<p><u>Présents :</u> M. Jean-Marc LE RUDULIER, Maire – Mme Annick Léon, conseillère municipale chargée du CMJ – Mme Juliette ESPINOS, 1er Maire-Adjoint à la culture, à la vie associative, à la communication et information – Mme Françoise GAULIER Maire-Adjoint à l'enseignement et réussite éducative, à la jeunesse et à la restauration municipale – M. Jean-Luc PESSEY, Maire-Adjoint aux affaires financières et comptables et au contrôle de gestion – M. Nicolas MATHEY, Maire-Adjoint aux sports, à la démocratie locale et à la vie des quartiers – Mme Myriam CHABILAN, Maire-Adjoint à la famille, aux affaires sociales et solidarité, à l'intergénérationnel, à la petite enfance et au handicap et insertion sociale – Mme Elisabeth MORELLI, Conseillère Municipale – Mme Catherine LE DANTEC, Conseillère Municipale – M. Jean-Christophe HILAIRE, Conseiller Municipal – Mme Marie-France ONESIME, Conseillère Municipale, déléguée à la jeunesse de la Mairie de Jouy-en-Josas – M. Clément FEUILLADE, responsable du CMJ</p> <p>Thomas Poittevin – Maxime Montlaur – Alexandre Evesque – Lucie Pierrot – Léo Orcibal – Antoine Brusson – Anaëlle Guerber – Victor Barbe – Jeanne Gaulier – Briec Le Dantec , Jeunes Conseillers Municipaux</p>

ORDRE DU JOUR

- 1. Bilan 2013/2014 des actions du CMJ**
- 2. Dossiers en cours**
- 3. Propositions pour l'avenir**

M. le maire a ouvert la séance et a souligné la forte implication des jeunes dans la vie de la commune et a tenu à remercier Mme LEON pour son engagement et sa passion pour faire vivre ce CMJ.

Il a ensuite présenté Clément FEUILLADE nouveau responsable du CMJ depuis le 25 Aout 2014.

Mme LEON, conseillère municipale en charge du CMJ, a également salué l'investissement des jeunes élus qui ont été très productifs lors de ce mandat.

Mme Léon a donné la parole au jeune maire du CMJ, Briec LE DANTEC.

1. Bilan 2013/2014 des actions du CMJ :

Briec LE DANTEC et Jeanne GAULIER, respectivement jeune maire et jeune maire adjointe, ont dressé le bilan des actions du CMJ pendant cette deuxième année de mandat.

Cette période riche s'étend du 7 septembre 2013 au 6 septembre 2014.

2. Dossiers en cours :

1) Nos projets humanitaires :

Deux projets ont été développés :

Le CMJ a organisé une collecte de livres pour enfants pendant les mini-puces de la Fête de Buc le 1^{er} juin 2013. Ces livres ont été envoyés au Burkina Faso et sont actuellement installés dans une bibliothèque, créée par les jeunes du lycée Grandchamps de Versailles. Celle-ci est se trouve au centre socio-culturel dénommé « la maison de Buc » à Ziou. En assurant l'acheminement de ces livres, l'armée de l'air a ainsi contribué à la réalisation de ce projet.

Le second projet a eu pour objectif le don de jouets collectés lors des mini-puces d'hiver en novembre 2013, à Buc. Avec les bénévoles bucois partenaires de l'association « Mureaux solidarité » ces jouets ont pu être distribués et faire des heureux.

2) Nos écoles :

Les jeunes élus ont proposé plusieurs projets pour améliorer leurs écoles :

Suite à un constat du CMJ, ils proposent la création d'un Billodrome, dans chaque école élémentaire de la ville. Un billodrome est une structure adaptée pour jouer aux billes qui peut être réalisé en béton, en bois ou en végétal.

M. le Maire retient avec attention l'idée et demande une concertation avec les directrices d'écoles afin de faire aboutir ce projet. Il refuse la solution en béton mais approuve les autres.

Ensuite, afin de favoriser l'expression et l'engagement des jeunes de Buc, la proposition d'installation de boîtes à idées dans les établissements scolaires de la ville a été présentée. Un concours de réalisation de boîte à idées a notamment été évoqué.

M. le Maire accepte cette idée mais précise que cela ne pourra être envisagé uniquement dans les écoles maternelles et élémentaires qui dépendent de la ville de Buc.

Le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires a ensuite été exposé. Après une présentation des chiffres du gaspillage alimentaire, des idées ont été proposées par les jeunes élus.

Une sensibilisation des jeunes est indispensable. Pour cela quelques pistes ont été évoquées telles que la réalisation d'affiches, une « pesée des déchets » et la valorisation des déchets grâce à la mise en place d'un composteur à déchets.

M. le Maire relayé par Mme GAULIER, Maire-Adjoint à l'enseignement à la réussite éducative, à la jeunesse et à la restauration municipale, indique que le sujet soulevé ici est essentiel et que c'est l'une des priorités à Buc. Le passage du 5 en 4 (passage à 4 plats à partir des vacances de la Toussaint) constituera un premier moyen pour réduire ce gaspillage alimentaire.

Enfin, les jeunes demandent à refaire le sol de la cour du groupe scolaire du pré St Jean.

M. le Maire précise l'effort de la mairie dans ce sens. Effectivement le groupe scolaire du Pré St Jean est la dernière école où le revêtement n'est pas refait. Ainsi, M. le Maire indique que ce sera bel et bien fait prochainement.

3) Notre ville :

Concernés par leur qualité de vie à Buc les jeunes élus du CMJ ont présenté divers dossiers :

Sous couvert de la préservation du patrimoine, les jeunes ont constaté qu'une réfection de l'escalier des 100 marches, qui assure la liaison entre le haut Buc et le village, devenait urgente pour assurer la sécurité de tous.

M. le Maire confirme que ce projet est à l'étude et précise qu'une refonte totale de cet escalier sera envisagée. Le projet semble être assez compliqué mais repeindre la rampe pour commencer est nécessaire.

M. le Maire indique que la sécurisation des accès surtout le bas de l'escalier est une donnée à prendre en compte et qu'il faut réfléchir à cela.

Des projets tels que la réalisation d'un parcours de santé et une sensibilisation aux économies d'eau attirent également la curiosité du Maire. Il précise que ces projets sont de bonnes idées à prendre en considération.

Quant à la création d'un prix : « Le Luminoël de Buc » qui récompensera l'habitation la mieux décorée à Noël, M. le Maire fait savoir qu'il y est favorable mais fait remarquer qu'il est nécessaire de se mettre au travail très rapidement en raison de l'échéance très courte. Il ajoute également qu'il réfléchit à repenser le concours « Fleurir Buc ».

L'installation de parkings à vélos dans les lieux fréquentés de Buc tels que le Théâtre, la Jolie ferme ou encore la place du marché est également évoquée par les jeunes.

M. le Maire accepte volontiers l'idée.

4) Notre sécurité :

Les jeunes élus, très sensibles à leur sécurité dans Buc, ont évoqué tour à tour, les stops dans Buc, la sécurité des élèves « rue Collin-Mamet » et un projet de sécurité routière à vélo.

Le CMJ a constaté que trop de stops n'étaient pas respectés dans Buc.

Pour la sécurité de tous, il faut donc repenser certaines choses. Les jeunes élus ont évoqué les stops de la rue Louis Massotte/rue de la ferme, rue du fort de Buc/rue de la minière et rue de la minière/avenue Jean Casale.

Le CMJ préconise plusieurs solutions adaptées, comme l'installation de bandes rugueuses, une meilleure signalisation, ou bien encore une amélioration de la gestion des stops dans ces carrefours.

M. le Maire signale que les remarques des jeunes sont judicieuses et que le projet de réaménagement des stops rue de la minière est en cours.

Quant à la sécurité rue Collin-Mamet, M. le Maire indique que le mur à graff ne tombera pas et restera à son emplacement actuel. Mais, il précise toutefois, que la création d'une gare routière pourra être une piste lors de l'agrandissement du Lycée Franco-Allemand, qui devrait voir le jour dans quelques temps.

Enfin, il fait remarquer que des efforts pour sécuriser cette rue ont déjà été réalisés.

Les jeunes élus, qui signalent l'importance de réaliser des pistes cyclables, ont développé un projet portant sur la sécurité routière à vélo. Le CMJ s'interroge sur le tronçon de piste cyclable Toussus le Noble-Buc et se pose la question : où en est ce tronçon promis par le conseil général des Yvelines ?

5) Notre parcours citoyen :

Le CMJ a présenté ses travaux sur la convention des droits de l'enfant ainsi que la visite de l'Assemblée Nationale. Après un point sur le fonctionnement des pouvoirs français, les jeunes ont fait partager leurs remarquables souvenirs : de l'hémicycle à la bibliothèque, en passant par les surprenantes peintures des couloirs.

3. Dossiers pour l'avenir :

Enfin pour conclure, les jeunes ont évoqué plusieurs dossiers pour le futur.

Parmi ces dossiers figure une sensibilisation aux dangers d'internet, ayant pour objectif une formation et le passage d'un permis internet.

De plus, suite au centenaire de la guerre 14-18 en 2014, les jeunes auront une sensibilisation à cette période et visiteront le musée de l'air du Bourget « les pionniers de l'aviation ». Cette sensibilisation se poursuivra avec l'exposition « 14-18 au lycée Hoche, élèves et blessés réunis ». Pour compléter tout cela, les jeunes du CMJ, interviendront aux côtés de M. le Maire et du Conseil Municipal pour commémorer le 11 novembre à Buc.

Le dernier projet évoqué par le CMJ est la création d'une ludothèque à Buc.
Ce projet a pour but, la création d'une structure, où se pratique le jeu libre, le prêt et des animations autour du jeu.

Après un état des lieux en France, où l'on constate un fort développement de ces structures, les jeunes ont uni leurs voix pour dire : « Oui à une ludothèque à BUC ! »
M. le Maire précise que c'est un projet intéressant mais qu'il faut trouver un lieu pour contenter les habitants du haut et du bas Buc.

A l'issue des présentations de ces 18 projets, le public a pu poser ses questions auxquelles Mme Léon et les élus du CMJ ont répondu.

Pour la clôture de cette séance plénière, de longs applaudissements ont été adressés aux jeunes élus du CMJ, pour récompenser leur travail.

Pour finir, une vidéo, réalisée par les animateurs des accueils de loisir de la Ville de Buc en partenariat avec les jeunes du CMJ, afin de promouvoir leur Conseil Municipal, a été diffusée à l'ensemble de l'assemblée.

Levée de séance à 17h30 suivie du verre de l'amitié
